

Par courriel

Sherbrooke, le 11 mai 2023

Objet : Aidez-nous à prévenir les maladies transmises par les tiques dans votre municipalité

Madame, Monsieur,

Saviez-vous que les tiques sont présentes sur votre territoire? Cette année encore, nous estimons que les tiques continueront à s'établir dans notre région. Avec l'arrivée du beau temps, c'est le moment d'agir pour protéger vos citoyens! Nous vous proposons donc du matériel informatif pour sensibiliser les citoyens de votre municipalité à la prévention des maladies transmises par les tiques.

En 2022, 296 cas de maladie de Lyme et 11 cas d'anaplasmose ont été recensés en Estrie. Le nombre de cas des maladies transmises par les tiques suit une tendance à la hausse depuis 2011 dans notre région. La tique responsable de la maladie de Lyme, la tique à pattes noires, est maintenant présente sur la majorité du territoire estrien.

À cet égard, nous optons une fois de plus pour une campagne de prévention visant à sensibiliser la population aux risques liés à la maladie de Lyme et à l'anaplasmose. Avec la saison estivale à nos portes, les citoyens qui entretiennent leur terrain et qui font des activités de plein-air, les enfants fréquentant les camps de jour (ainsi que leurs moniteurs) et les employés municipaux travaillant à l'extérieur sont susceptibles d'être exposés aux tiques. Nous vous proposons :

- Des boutons à ajouter à votre site Web afin de référer vers le site santeestrie.qc.ca/tiques;
- Des capsules vidéo à partager;
- Un texte à insérer dans votre bulletin municipal;
- Un texte pour vos écrans électroniques;
- Des documents préventifs, des dépliants et des affiches, pour votre personnel employé et pour la population;
- Un lien vers une publication Facebook et Instagram à partager sur vos réseaux sociaux;
- Un lien vers une application, **eTick**, permettant d'identifier une tique.

Dans les prochaines semaines, nous partagerons d'autres publications sur nos pages [Facebook](#) et [Instagram](#). Nous vous invitons donc à vous y abonner afin de partager nos prochains messages sur vos réseaux sociaux. Nous vous proposons aussi d'afficher l'information du bulletin municipal sur vos panneaux publicitaires extérieurs et sur tout autre vecteur de communication.

Nous souhaitons de tout cœur pouvoir vous compter parmi nos relayeurs d'information afin d'optimiser nos efforts de prévention et de maintenir notre population en santé.

Voici le lien pour récupérer la trousse municipale : [boîte à outils](#)

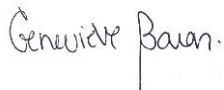
Une signalisation permanente et gratuite pour votre municipalité

Des panneaux de signalisation en aluminium (45 x 68 cm) ont été produits pour sensibiliser à la présence de tiques dans les milieux à risque (forêt, boisé, hautes herbes). Ces panneaux sont disponibles en quantité limitée pour les municipalités intéressées à en installer sur leur territoire.

Veuillez nous indiquer le nombre d'unités désiré, et nous vous en fournirons en fonction de la demande.

Pour toute demande d'information ou pour souligner votre intérêt pour les panneaux de signalisation, communiquez avec Mme Blaisie Kampire, stagiaire à la Direction de santé publique, au 819-346-1110, poste 41922. Cette étudiante sera responsable de sillonner la région et de sensibiliser la population à la prévention des maladies transmises par les tiques. Elle sera disponible jusqu'à la fin du mois de juillet pour répondre à vos questions ou vous aider dans vos actions de prévention auprès de vos clients (kiosques, activités interactives, séances d'informations...). N'hésitez pas à la contacter si vous désirez qu'elle fasse des activités de sensibilisation dans votre municipalité!

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Geneviève Baron MD MSc FRCPC
Médecin-conseil
Direction de santé publique

GB/emt/jb/aa